



# journée technique

## Le minage : une solution durable

Mercredi 8 juin 2016

FNTP - 3 rue de Berri - 75008 Paris - Amphithéâtre Auguste Brulé

La Sim - GFEE, le Synduex, l'Aftes, le Sned et le Sfepa s'associent à nouveau en 2016 pour organiser une journée technique sur l'utilisation de l'explosif et ses récents développements. Le minage connaît en effet des innovations importantes dans tous ses domaines d'application. Il s'appuie sur de nouveaux produits, de nouvelles méthodes de simulation et des pratiques rigoureuses pour la maîtrise des tirs. Ceci permet aux entreprises de minage de garantir les performances tout en maîtrisant au mieux les contraintes environnementales : acceptation par la population proche des chantiers et sites d'exploitation, traitement des déchets et des pollutions...

Cette journée abordera ces diverses problématiques sous forme de retours d'expériences et présentera les dernières avancées techniques proposées par la profession.

Journée animée par Loïc Thevenot (Aftes GT3) Jean-François Jaccard (GFEE), Philippe Cappello (Synduex), Claude Buschendorf (Sned), Jean-Frédéric Dartigue-Peyrou (Sfepa)

### programme

- 9 h 00 **Accueil** des participants
- 9 h 30 **Automatisation des méthodes de forage - minage**,  
Julien Janssen (GFEE – EPC France)
- 10 h 00 **UMFE et analyse de la performance des explosifs (mesures de VOD)**,  
Sylvain Bouillet (GFEE - Titanobel)
- 10 h 20 **Prise en compte de la gêne dans les relations avec les riverains : retour d'expériences**,  
Alain Blanchier (Synduex – Egide Environnement)
- 10 h 45 Pause
- 11 h 15 **Apport des drones (3D nouvelle génération) dans la conception des plans de tirs**,  
Thierry Bernard (GFEE - TBT)
- 11 h 40 **Présentation des Recommandations de l'AFTES pour les vibrations en travaux souterrains**,  
Sophie Duclos (Aftes - CATM)
- 12 h 05 **Evaluation et traitement des risques / retour d'expérience sur un chantier de minage dans une aciérie**,  
Sébastien Guérin (Synduex - Titanobel)
- 12 h 30 Déjeuner
- 14 h 00 **UMFE et traitement des nitrates en souterrain - évolutions et perspectives (retours d'expériences)** ,  
Bernard Adam (Aftes - Eiffage) et Moctar Abdallah (Aftes - EPC France)
- 14 h 30 **Évolutions réglementaires**,  
Marie-Christine Michel (Aftes - E-PPS)
- 14 h 50 **Chantier souterrain à l'explosif en site urbain (REX Lyon Croix-Rousse et Monaco, poste source et tunnel descendant)**,  
Loïc Thévenot (Aftes-Eiffage)
- 15 h 15 **Comment garantir 100 % d'avancement en tunnel, limiter les hors-profils et optimiser les temps de cycle grâce à l'amorçage électronique ?**  
Thierry Bernard (GFEE - TBT), Philippe Cappello (Synduex - EPC France), Emilie Périgois (Synduex - Davey-Bickford)
- 15 h 45 Pause
- 16 h 00 **Foudroyage intégral lent de la barre 230 - quartier de la Duchère à Lyon**  
Claude Büschendorf (Sned - Cardem)
- 16 h 30 **Gestion des déchets d'un tir : analyse, quantification et traitement**  
Jean-Pierre Marchal (Synduex - Vinci Construction Terrassement)
- 16 h 45 **Table ronde et conclusion de la journée**
- 17 h 30 Fin de la journée

# conditions générales

## INSCRIPTION

Les personnes désirant participer aux journées techniques de la Société de l'industrie minérale sont invitées à remplir le bulletin d'inscription.

Les bulletins d'inscription doivent être accompagnés du chèque correspondant ou des informations complètes concernant le paiement par carte bancaire. Les bulletins sont adressés à :

Société de l'industrie minérale  
17 rue Saint-Séverin, 75005 Paris (France)

Si l'inscription est retenue (dans la limite des places disponibles), le participant reçoit :

- une confirmation d'inscription ou une facture,
- et éventuellement une notice d'information sur les conditions de déroulement particulières à la session (lieu, plan, transport, accueil, déjeuner de travail, hébergement, etc.).

L'adhésion individuelle à la Sim est de 50 euros.

L'adhésion REC (retraité, étudiant ou en recherche d'emploi) est de 30 euros.

## important

Les inscriptions seront prises en compte dans l'ordre de leur arrivée.

## MODALITÉS D'ANNULATION

Toute annulation devra être signalée par écrit au secrétariat des inscriptions dès que possible.

En cas d'urgence, l'annulation pourra être annoncée par téléphone (secrétariat des inscriptions, +33 (0)1 53 10 14 70). **Dans ce cas, elle devra faire l'objet d'une confirmation écrite sous 24 heures.**

Toute demande d'annulation parvenant au secrétariat de la Sim 30 jours avant la date de la journée technique sera prise en considération et fera l'objet d'un remboursement ultérieur avec une retenue de 8 € pour frais de gestion.

Toute demande d'annulation parvenant entre 15 et 30 jours avant la date de la journée technique fera l'objet d'un remboursement partiel, limité à 50 % du montant.

Enfin aucune demande de remboursement ne pourra être prise en considération si la demande d'annulation parvient au secrétariat de la Sim moins de 15 jours avant la date de la journée technique.

## RESPONSABILITÉ

La Sim ne pourra être tenue pour responsable des modifications survenues à la suite d'événements indépendants de sa volonté et en particulier de l'annulation de la journée technique par suite d'une insuffisance d'inscriptions, d'annulation des sociétés nous recevant pour les journées techniques et de tous faits exceptionnels (grèves, intempéries, etc.).



## RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONCERNANT UNE INSCRIPTION

Secrétariat des inscriptions de la Sim :

Tél. +33 (0)1 53 10 14 70 - Fax : +33 (0)1 53 10 14 71

E-mail : [contact@lasim.org](mailto:contact@lasim.org)

# Bulletin d'inscription

Journée technique Synduex, Sim - GFEE, Aftes, Sned et Sfepa  
Le minage : une solution durable  
mercredi 8 juin 2016

Nom : ..... Prénom : .....

Société : ..... Fonction : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : ..... Pays : .....

Tél. : ..... Fax : ..... E-mail : .....

Numéro de TVA intracommunautaire : .....

Secteur :  administration - organisme public  recherche - ingénierie  enseignement  fédération - association  
 industrie  fabricant de produit finis  exploitant  constructeur - fournisseur  autre.....

Je souhaite recevoir les lettres d'information de la Sim par e-mail

Frais de participation\* :  90 € TTC avant le 15 mai  
 105 € TTC après le 15 mai

→ Je règle par CB  Mastercard  Visa  American Express

N° :     /     /     /

Date d'expiration :   /   3 derniers chiffres au dos de la carte :

Titulaire : .....

→ Je règle par chèque joint, à l'ordre de la Sim, tiré sur une banque française

→ Je règle par virement immédiat, en euros, sur le compte bancaire de la Sim (motif : JT16-04) :  
SG Paris Saint-Michel IBAN : FR76 3000 3030 8500 0372 6256 107 BIC : SOGEFRPP

\* Les frais de participation tiennent compte de la remise habituellement accordée aux adhérents de la Sim

## profitez-en pour adhérer à la Sim !

- société 285 €
- individuelle 50 €
- retraité, sans-emploi, étudiant, enseignant 30 €

### Adhérer à la Sim, c'est...

- ✓ être informé des **évolutions techniques** de vos métiers ;
- ✓ bénéficier de l'organisation de la Sim, **lieu d'échanges et de rencontres** ;
- ✓ profiter des **synergies existant entre toutes les professions réunies** au sein de l'Association.

Adhérer à la Sim c'est aussi **bénéficiaire de 20 % de réduction** sur toutes les manifestations et publications de l'association.

[www.lasim.org](http://www.lasim.org)